

PARIS, le 25 février 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PACT'ALIM SE FÉLICITE DE L'ANNONCE DE LA MISE EN ŒUVRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Pact'Alim, porte-parole des PME et ETI de l'alimentation, se félicite de l'annonce, ce mardi 25 février au Salon de l'Agriculture, par les ministres de l'Industrie et de l'Agriculture, de la mise en œuvre effective du fonds de soutien aux industries agroalimentaires. Cette décision marque une première étape déterminante dans le renforcement de la compétitivité et de la résilience des entreprises du secteur.

D'un montant de 500 millions d'euros, ce fonds, désormais opérationnel, vise à accompagner les PME et ETI agroalimentaires dans les défis majeurs de transformation auxquels elles font face : modernisation des outils de production, consolidation des filières, transition énergétique et environnementale, accès à l'eau, ainsi que le renforcement de la souveraineté alimentaire du pays. Ces défis majeurs ont d'ailleurs récemment été rappelés dans le rapport gouvernemental de prospective pour l'industrie agroalimentaire française à l'horizon 2040, publié le 12 février.

La concrétisation de cette mesure, annoncée initialement en mars 2023, répond à la demande portée par Pact'Alim depuis 2022, en faveur d'un véritable réarmement des entreprises de transformation des filières agricoles, de la pêche et de l'aquaculture.

Les PME et ETI françaises de l'alimentation font face depuis plusieurs années à une succession de crises (Covid, guerre en Ukraine, aléas climatiques...), à l'explosion des coûts de production liée notamment à la crise énergétique, aux effets du changement climatique et à la raréfaction de la ressource en eau. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de la concertation lancée par le gouvernement en 2023, Pact'Alim avait souligné que la faiblesse des marges des entreprises de la transformation alimentaire, et en particulier des PME et ETI qui la composent, ne leur permet pas de réaliser les investissements nécessaires pour faire face et s'adapter à ces évolutions majeures. Ce tissu de PME et ETI est pourtant essentiel à la chaîne alimentaire, à l'emploi et à l'aménagement du territoire.

« Le déploiement de ce fonds de soutien constitue un signal fort en faveur des PME et ETI de l'alimentation, acteurs clés des territoires et de la transition environnementale. Nous saluons cette annonce et la mise en œuvre de cet engagement qui représente une première avancée majeure dans la structuration d'un accompagnement solide pour les entreprises du secteur, afin qu'elles disposent des leviers nécessaires pour renforcer leur capacité d'innovation, de modernisation et de développement durable », déclare Jérôme Foucault, Président de Pact'Alim.

Pact'Alim veillera à ce que le déploiement de ce fonds soit efficace et adapté aux besoins des entreprises ; et poursuivra son engagement auprès des pouvoirs publics pour garantir des dispositifs de soutien pérennes et amplifier la dynamique en faveur des PME et ETI de la transformation alimentaire.

À propos de Pact'Alim :

Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation.

Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 57% du chiffre d'affaires (112 milliards) et 64% de l'emploi (286 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques

www.pactalim.fr



Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de Pact'Alim
vous remercient de votre attention.

Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : adocom@adocom.fr